

Vivre à

Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



N° 47
Mars, avril, mai 2017

VIE MUNICIPALE



P. 11-12

Marie-Suzanne
COPIN,
élue Maire de
Beuvrages

JEUNESSE

P. 5-6

L'équipe des
« Petits Pas » vous
attend

 Les Petits Pas
Unité d'Accueil Éclairé Populaire de la Ville de Beuvrages

CITOYENNETÉ

P. 9-10

Elections 2017 :
de nouveaux
bureaux de vote
accueilleront les
électeurs.

ÉDUCATION

P. 7-8

Accéder à
des études
supérieures :
d'une illusion
à une réelle
opportunité



HOMMAGE À ANDRÉ LENQUETTE

P. 15-20





Mesdames, Messieurs,

C'est évidemment avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous dans ce nouveau numéro du « Vivre à Beuvrages ». Il y a trois mois, c'était celui que nous appelions affectueusement « notre Maire » qui présidait le Conseil municipal, et moi, comme depuis bientôt 17 ans, j'étais assise alors à sa gauche.

Il m'a démontré chaque jour que faire de la politique était une action noble et respectable à mettre au service du plus grand nombre.

Il m'a prouvé chaque jour que l'on pouvait exercer la belle fonction de Maire en alliant respect, courtoisie, générosité, humanisme, joie mais aussi rigueur, détermination et ténacité; il fut un bel exemple.

Cet exemple, croyez-moi, nous allons le suivre; nous connaissons le chemin à emprunter pour poursuivre notre travail puisque nous l'avons tracé ensemble avec André Lenquette depuis 2000, en partageant grand nombre de difficultés mais aussi, heureusement, beaucoup de joies; maintenant, il va falloir le suivre sans lui mais je n'ai pas peur car je suis entourée d'équipes solides :

Une équipe d'adjoints, de conseillers municipaux qui m'ont accordé leur confiance sans hésitation car ils savaient que je pouvais, en toute modestie, relever le défi avec leur soutien.

Une équipe municipale et un directeur général des services en qui j'ai également totale confiance; ce personnel municipal je le connais, je travaille avec lui depuis 2000, je sais pouvoir compter sur leurs compétences, leur professionnalisme, leur sens du service public au service de tous les habitants.

Ces habitants, les Beuvrageois qu'André aimait tant, resteront au cœur de nos préoccupations; je les connais bien, je suis arrivée sur le territoire de la commune à peu près à la même époque qu'André, il était dans le sud de Beuvrages dans la résidence Barbusse, j'étais dans le Nord dans la résidence Fénelon où j'ai exercé en tant qu'enseignante et directrice pendant 33 ans à l'école Joliot Curie et en assumant depuis 2000 également les fonctions d'adjointe puis de première adjointe et donc je suis au contact direct des habitants. Je côtoie maintenant la troisième génération de Beuvrageois, c'est dire que je connais leurs craintes, leurs aspirations et leurs espoirs.

Je peux donc leur assurer qu'ils resteront le moteur de notre action. Nous nous engageons à poursuivre la métamorphose de Beuvrages pour qu'elle devienne une belle ville; nous nous engageons à permettre à ses habitants de vivre de mieux en mieux ensemble, nous y mettrons force, détermination, courage, lucidité mais aussi joie de vivre, respect mutuel avec tous nos partenaires comme André le faisait chaque jour pour la recherche de l'intérêt général.

Nous nous sentons dépositaires d'un héritage municipal et nous ferons en sorte de nous en montrer dignes.

André laisse un vide immense dans notre équipe qui achèvera son mandat sans lui, mais il savait que cette équipe expérimentée et unie serait capable de reprendre le flambeau pour conforter les atouts qui font de cette cité une ville où, comme il disait, « il fait bon vivre ».

Marie-Suzanne COPIN,
Maire

* Extrait du discours d'investiture de Marie-Suzanne COPIN, après avoir été élue Maire de Beuvrages le 3 janvier 2017.

Sommaire

ÉVÉNEMENT

2 Du Hip-Hop à Beuvrages, le 22 mars

ÉDITO

3 Edito de Madame le Maire

JEUNESSE

5 L'équipe des « Petits Pas » vous attend

ÉDUCATION

7 Accéder à des études supérieures : d'une illusion à une réelle opportunité

CITOYENNETÉ

9 Elections 2017 : de nouveaux bureaux de vote accueilleront les électeurs

VIE MUNICIPALE

11 Marie-Suzanne COPIN, élue Maire de Beuvrages

CULTURE, SPORT & SANTÉ

13 Un artiste en résidence à la Médiathèque

14 Madani Belhaddad, nouveau champion d'Europe de Muay Thai

HOMMAGE

15 2001 - 2016 : André Lenquette, bâtisseur du nouveau Beuvrages

SANTÉ

21 L'e-ordonnance : le numérique au service de la santé publique

22 Beuvrages labellisée « Ma commune a du coeur »

ÉVÉNEMENT

23 Les événements de janvier à mars 2017

HISTOIRE

25 L'élection présidentielle de 1848 à 2017

CULTURE

26 Le Programme de la Médiathèque d'avril à juin

ÉTAT-CIVIL

27 Naissances, mariages et décès

AGENDA & INFOS PRATIQUES

28 Agenda et infos pratiques

EXPRESSION

30 Expression des groupes politiques

ÉVÉNEMENT

31 Fête du printemps, le 15 avril

32 Venez fêter le premier anniversaire de la Médiathèque le 25 mars



Retrouvez-nous sur www.beuvrages.fr

et sur **Instagram** @villedebeuvrages

pour suivre l'actualité de votre Ville !

Directeur de la publication : **Marie-Suzanne COPIN**, Maire
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone**, 4^{ème} Adjointe

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**, Responsable Communication
Comité de relecture : **Nicolas Fauquembergue**, **Nicolas Trelcat**, **Laetitia Halliez**, **Marie-Suzanne Copin**, **Lise Golse**, **Séverine Delieusche**, **Sylvie Demaude**, **Lilyane Vahé**, **Stéphane Dubrunfaut**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Alexandre Obin**, **Marjolaine Debras**, association « **Beuvrages et son passé** »

Crédits photos : **Antonio Anino**, **Marjolaine Debras**, **Nadine Anzalone**, **Séverine Delieusche**, l'association "Beuvrages et son passé", **Alexandre Obin**, **Dominique Lampla**, **Francis Santerne**, association **RMC/BFM**, **Collège Paul Eluard**

Mise en page N°47 : **Marjolaine Debras**, Assistante Communication - Infographiste

Impression : **3500 exemplaires** - Imprimerie **Lelièvre**

Distribution : **Agents communaux**



Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

L'ÉQUIPE DES " PETITS PAS " VOUS ATTEND



Depuis le mardi 3 janvier 2017, « Les Petits Pas », le nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents de la Ville de Beuvrages a ouvert ses portes à la Maison de la Petite Enfance.

Il offre ainsi un espace de parole, de rencontre, d'échange et de jeux **autour de la relation enfant – parent**. Désormais, grâce à ce nouveau service, le parent a la possibilité **de jouer** avec l'enfant grâce aux jeux mis à disposition ou de discuter, autour d'un bon café, avec d'autres parents **des questions d'éducation** qui les préoccupent.

Ce nouveau lieu d'accueil, créé dans le cadre d'un projet de parentalité, vise à la fois à **sociabiliser l'enfant**, à **le préparer à l'autonomie** et parfois à **rompre l'isolement social des parents**. Pour cela, le lieu a été aménagé de sorte à ce que l'enfant puisse jouer avec le parent en y rencontrant d'autres enfants et leurs parents.

Ce lieu de partage pour tous, **sans inscription et gratuit**, vous est ouvert **chaque mardi** (hors vacances scolaires), **de 13h30 à 15h30**, à la Maison de la Petite Enfance (côté PMI).

LA NAISSANCE DES " PETITS PAS "

« Les Petits Pas », c'est le nom du nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de la Ville de Beuvrages. C'est avant tout un projet municipal mis en place dans le cadre de la **politique « Petite enfance » de la commune** qui n'aurait sans doute jamais vu le jour sans le soutien, à la fois financier et technique des partenaires, tels que la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Nord. Cette collaboration trouve également de nombreux échos auprès du multiaccueil Bébéchouette.



Madame Demarchelier (PMI), Carine Agrebi, agent territorial, Nadine Anzalone (adjointe à la communication), Christine Lecompte (adjointe à la Petite Enfance) et Séverine Delieusche, responsable du Pôle Jeunesse : une collaboration fructueuse au service des enfants

Charte du Lieu Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent « Les Petits Pas », situé à la Maison de la Petite Enfance, **offre un espace de parole**, de rencontre, d'échange et de jeu, autour de la relation enfants-parents. Il est ouvert **chaque mardi de 13h30 à 15h30 pendant les périodes scolaires**.

Au-delà de leur diversité, ce lieu a pour objectifs d'accompagner la relation parent-enfant, de soutenir la parentalité, de préparer l'autonomie de l'enfant ou encore de rompre l'isolement social des parents.

Le public

- Toute personne a la possibilité de fréquenter le lieu d'Accueil Enfant-Parent : parent, futur parent, « beaux-parents » ou **tout adulte ayant une relation de parentalité avec un enfant**.
- L'enfant doit avoir **au maximum 6 ans** et doit être accompagné d'un adulte responsable de l'enfant. Il est sous la responsabilité de l'adulte pendant toute la durée de l'accueil : le LAEP n'est pas un mode de garde.
- L'accueil est fait par deux accueillants au minimum.

Anonymat et confidentialité

- Seuls le prénom de l'enfant, son âge et son lien avec l'accompagnant sont demandés à l'adulte qui accompagne l'enfant.
- Les **accueillants sont garants de la confidentialité** de ce qui se vit dans le lieu.
- Le public accueilli s'engage à ne pas divulguer à l'extérieur les propos échangés au sein du Lieu d'Accueil Enfant-Parent.

Règles du bon échange

- La fréquentation est libre; il est possible d'arriver jusque 14h et toute personne peut quitter le LAEP à son gré.
- Les personnes fréquentant le Lieu d'Accueil Enfant-Parent sont garantes du respect mutuel : elles ne sont pas jugées et ne jugent pas les autres.
- Un règlement intérieur fixe la façon de vivre cet accueil.

La charte des « Petits Pas » permet de préciser la vocation de ce lieu

L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE D'UN VÉRITABLE PÔLE PETITE ENFANCE.

Ce projet n'est pas nouveau puisqu'une structure équivalente a déjà existé sur Beuvrages pendant près de 20 ans. Ce lieu d'accueil PMI était, par ailleurs, mis en place et géré par le Département du Nord dans des locaux où l'on retrouve aujourd'hui le Pôle Jeunesse, Sport et Culture, Impasse Delaune. Par ailleurs, comme le précise Mme Demarchelier, « on retrouve des mamans qui participaient aux activités dans les locaux de l'impasse Delaune, et qui aujourd'hui reviennent à la Maison de la Petite Enfance ».



Fort de son expérience, c'est tout naturellement que le Département s'est associé à la Ville afin de rendre ce projet viable et cohérent. Après la PMI et le multi accueil inaugurés en 2016, ce nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Les Petits Pas » vient compléter l'offre de service de la ville dans une véritable démarche politique envers l'enfance.

POUR QUI ?

Ce service est disponible pour tous : parents, beaux-parents, grands-pères, grands-mères, futurs parents ou **tout adulte ayant un lien de parentalité avec l'enfant. L'enfant doit avoir au maximum 6 ans, doit être accompagné** d'un adulte responsable et être sous la responsabilité de ce dernier. En effet, le lieu n'est pas un mode de garde. De plus, l'accueil est réalisé au minimum par deux agents. Vous retrouverez pendant ce temps d'échange, Carine Agrebi, agent territorial de la Ville de Beuvrages, ainsi qu'un référent de la PMI.

UNE QUESTION ?

Contactez « Les Petits Pas » par téléphone au **03.27.14.93.24** ou par mail à **lespetitspas@beuvrages.fr**

LE FONCTIONNEMENT DES PETITS PAS

A chaque début de séance, l'équipe vous invite à prendre connaissance de la charte et du règlement intérieur de cette nouvelle structure. **L'anonymat et la confidentialité des échanges et des personnes sont garantis**, à la fois par les accueillants mais aussi par les parents. En effet, le public s'engage à ne pas divulguer à l'extérieur les propos échangés. La notion de respect mutuel des personnes est également fondamentale. En effet, les personnes fréquentant le lieu d'accueil, les parents comme les accueillants, ne sont pas jugées et ne jugent pas les autres.



Rencontre avec Christine Lecompte, Adjointe à l'Enfance.

EN QUOI CELA APORTE UN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE À LA POPULATION?

Cela permet de venir rencontrer d'autres mamans, d'autres enfants et parents sans contrainte particulière puisque l'on vient quand on veut ! La parole est libre et la confidentialité est clairement affichée. C'est, je pense, un service où l'enfant, qui n'est pas encore scolarisé, par exemple, peut développer sa sociabilité avec d'autres enfants dans un univers différent.

IL N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE FRANCHIR LA PORTE D'UN LIEU D'ÉCHANGES, QUE DIRE POUR QU'ILS POUSSENT LA PORTE DES " PETITS PAS " ?

De simplement franchir la porte une première fois... La chaleur du lieu et le fait que l'on s'y sente bien fait revenir les familles naturellement. Nous avons déjà accueilli 8 familles la semaine dernière (ndlr : le mardi 17 février 2017) et le fait que les mamans en parlent entre elles à la sortie de l'école montre aussi l'intérêt d'un tel service.

ET DANS LA PRESSE ...

Article paru dans l'Observateur du valenciennois du 20 janvier 2017



LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE C'EST ...

3 services complémentaires :

- Bébéchouette, la **crèche halte-garderie*** ;
- les services de la **PMI**, la Protection Maternelle et Infantile du Département du Nord, et ses missions de consultations et d'actions de prévention en faveur des enfants de moins de 6 ans et des femmes enceintes;
- depuis le 3 janvier 2017, **le lieu d'accueil enfant parent**, « Les Petits Pas » .

* gérée, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, par le groupement Enfance pour Tous - People and Baby

ACCÉDER À DES ÉTUDES SUPÉRIEURES : D'UNE ILLUSION À UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ

Découverte des parcours d'excellence pour les collégiens de Beuvrages

Le Collège Paul Eluard accueille 452 élèves de la sixième à la troisième. Il est, en termes d'effectif, l'établissement scolaire le plus important sur la commune. L'étape du collège est, pour de nombreux jeunes, essentielle car elle est la possibilité de découvrir de nouvelles matières, de nouveaux domaines d'enseignement et parfois de se bâtir un avenir professionnel, découvrir une passion ou un domaine d'apprentissage que l'on voudrait explorer davantage.

C'est aussi, en deuxième partie de cycle, l'opportunité de toucher à différents domaines d'études supérieures enseignés dans les universités et grandes écoles, et ainsi d'anticiper l'étape « post-lycée ». **C'est dans ce sens que Sciences-Po Lille a mis en place le Programme d'Etudes Intégrées** ; il vise à permettre aux jeunes issus de milieux sociaux modestes d'envisager, dans les meilleures conditions possibles, l'accès à des études supérieures de haut niveau, et de lutter contre l'auto-censure parfois automatisée des parents envers leurs enfants, car réussir est accessible à tous.

LE PEI AU SEIN DU COLLÈGE

Concrètement, durant une année, un groupe de collégiens, sélectionnés sur la base de leurs motivations, de leurs résultats scolaires et de critères boursiers, travaille autour d'une thématique liée à une action politique. L'ensemble des travaux est présenté devant un jury composé d'étudiants de Sciences-Po Lille, de professeurs et de professionnels partenaires du programme PEI, au mois d'avril.

D'UN BEUVRAGES ISOLÉ À UN BEUVRAGES CONNECTÉ

Les élèves étaient invités à **monter un projet autour de la création d'un projet d'aménagement** comme le précise Romain Wiar, professeur d'Histoire-Géographie au Collège. Et c'est autour de la zone des Nieux-près à Beuvrages que les collégiens se sont penchés plus précisément sur l'histoire de ce lieu et de son devenir. Pour cela, ils ne sont pas seuls ; accompagnés par des étudiants de Sciences-Po et de professeurs (ndlr : Mohamed Azdad, professeur d'anglais et Gaëtan Bergues, documentaliste), ils se retrouvent pendant deux heures chaque jeudi après-midi, pour construire leur exposé, analyser sous toutes ses formes cette zone

rurale de Beuvrages traversée par deux voies ferrées et y proposer des pistes d'aménagement concrètes, en tenant compte des contraintes de faisabilité.

Cette partie du territoire de Beuvrages est très enrichissante pour les collégiens car elle sera traversée par le futur contournement Nord de Valenciennes et dispose, pour le moment, de peu de connexion... Et c'est, comme le rappelle Romain Wiar, le sujet des cours de géographie autour des dynamiques urbaines et des modes de déplacement : on allie ainsi le pédagogique avec le pragmatique.

UN PROJET QUI INTÉRESSE PARTICULIÈREMENT LA MAIRIE

La Ville de Beuvrages a missionné un cabinet de conseil en urbanisme et un paysagiste afin de dessiner le Beuvrages de 2030. Les élèves du Collège ont exposé leurs visions au cours de la réunion publique du 14 mars 2017 à l'espace Dubedout, et ont présenté leurs pistes d'actions aux habitants des différents quartiers.



72 comme le nombre d'heures consacrées au Programme d'Etudes Intégrées entre le Collège Paul Eluard et Sciences-Po Lille, pendant l'année scolaire 2016-2017.

L'autre approche pédagogique pour les élèves est celle de la rencontre avec les publics, comme avec les techniciens de la commune, venus présenter les avancées autour des futurs aménagements des entrées de Ville (via Anzin, Raismes et Bruay-sur-l'Escaut). Des échanges avec des acteurs privés sont aussi programmés : rencontre avec un cabinet de conseil en urbanisme et avec l'école d'architecture de Lille.

RETOUR EN ARRIÈRE

Najat Vallaud Belkacem s'était rendue à Beuvrages au Collège Paul Eluard le 18 janvier 2016 pour mettre à l'honneur les PEI où sont intégrés plusieurs collèges du bassin valenciennois, et ainsi mettre l'accent sur la réussite des élèves dans les zones d'éducation prioritaire.



RENCONTRE AVEC LES COLLÉGIENS DU PROGRAMME PEI

Lors d'une session de travail, votre magazine « Vivre à Beuvrages » a rencontré les huit collégiens qui ont intégré le programme cette année.

Imane, Giovanni, Alissia, Natanaël, Younès, Zinedine, Téa, Léna, élèves de 3^{ème} au collège Paul Eluard, et leurs professeurs référents se regroupent, chaque jeudi après-midi, au CDI (le Centre de Documentation et d'Information) pendant deux heures afin de développer leur projet « D'un Beuvrages isolé à un Beuvrages connecté ».

Dès le début du programme, les collégiens ont formé quatre groupes de deux personnes et ont réfléchi à un projet d'aménagement sur la zone des Nieux-près à Beuvrages.

Suite à cette réflexion, chaque groupe a présenté aux autres élèves son projet respectif afin de les regrouper en un seul projet : on y retrouvait alors la construction d'un parc naturel et futuriste, une zone maraîchère, la mise en place d'une voie douce reliant Beuvrages à Valenciennes et la déviation d'une voie ferrée afin d'unifier le territoire communal. Ces collégiens ne manquent pas d'imagination et de créativité. Léna et Téa nous racontent : « *concernant l'implantation d'arbres éoliens, Monsieur Bergues (ndlr : le documentaliste) en avait parlé brièvement en cours mais sans trop entrer dans le détail. On s'est dit que cela pouvait être intéressant pour notre projet. Alors on s'est documenté, on en a parlé au groupe et cela a été accepté* ».

Une véritable **relation de partage s'est instaurée entre les collégiens et les professeurs**. Comme nous le raconte Romain Wiart qui nous fait remarquer que « *fréquemment, les élèves envoient par message privé sur facebook des articles ou liens vidéo traitant de leur projet; cela montre leur intérêt et leur curiosité* ».

Intégrer ce programme et travailler sur ce projet leur a permis de se rendre compte qu'il est important de conserver cet espace des Nieux-près en un espace de verdure car si aucun projet n'est mis en place, cet espace en jachère pourrait malheureusement s'urbaniser totalement. Il faut bien se rappeler que Beuvrages était avant une zone rurale et qu'il est utile de songer à la sauvegarde d'un espace naturel.

Ils se sont également aperçus **qu'ils avaient la possibilité et les capacités « d'aller plus loin »** et que les études universitaires leur étaient accessibles. Comme nous le dit Alissia « *Ce n'est pas notre situation sociale qui va nous dicter ce que l'on va faire plus tard* ».



... Avec l'aide de leur professeur d'Histoire-Géographie, Younès et Zinedine dessinent le nouveau tracé des voies ferrées de Beuvrages.



Alors que Natanaël, Alissia, Imane et Giovanni sont en pleine création d'une cartographie pour leur projet...



... Téa et Léna, accompagnées de leur professeur d'anglais, approfondissent leurs recherches sur les arbres éoliens...

DÉCOUVRIR ET S'ÉPANOUIR AVEC LE SPORT C'EST POSSIBLE !

Le Programme d'Etudes Intégrées est un des outils à destination des collégiens pour "sortir" du cadre scolaire classique durant quelques heures.

Dans d'autres domaines, le Collège Paul Eluard et l'équipe pédagogique proposent des sections sportives; l'une en futsal et une autre en VTT.



BUREAUX DE VOTE ACCUEILLERONT LES ÉLECTEURS !

Tout ce qu'il faut savoir pour aller voter !

A Beuvrages, les services municipaux se penchent déjà depuis plusieurs mois sur l'organisation pratique des élections des mois d'avril, mai et juin 2017. Principal changement cette année : la création d'un 5^{ème} bureau de vote afin de mieux répartir les votants et donc de les accueillir dans de meilleures conditions.

Suite à la révision des listes électorales permettant de mettre à jour les électeurs beuvrageois, les secteurs ont été redessinés :

- Celui de l'espace Dubedout compte 1056 électeurs
- Celui de l'école Joliot Curie : 1003 électeurs.
- Le bureau de vote de la Maison de Quartier : 855 électeurs
- Le bureau de la salle Delaune, secteur A : 875 électeurs et dont l'entrée se fait du « côté » du supermarché « Intermarché »
- Celui, enfin, du secteur B de la Salle Delaune, 943 électeurs, accessible depuis l'entrée principale de la salle sportive

Tous les électeurs de Beuvrages recevront, si cela n'est pas encore fait, une nouvelle carte électorale, dans le courant du mois de mars.

L'ESSENTIEL POUR POUVOIR VOTER

Pour cela, il vous faut « **prouver votre identité** » en présentant soit votre carte nationale d'identité, votre passeport, votre permis de conduire ou votre carte vitale avec photo en cours de validité.

D'autres documents peuvent justifier de votre identité comme, par exemple, la carte du combattant. Consultez le site www.service-public.fr, pour en connaître les modalités.

Par ailleurs, la carte électorale est fortement recommandée, pour trouver votre bureau de vote.



Pour 2017, **les bureaux et secteurs électoraux changent**, donc vérifiez en amont le lieu où vous devez vous rendre pour voter. Cela évitera des attentes inutiles. Si vous vous situez dans le mauvais bureau de vote, vous ne pourrez pas voter. Il faut impérativement vous présenter au bureau spécifié sur votre carte électorale.

QUI RETROUVE-T-ON DANS UN BUREAU DE VOTE ?

Afin d'accueillir les électeurs, la commune doit constituer le bureau. Il est organisé autour du **Président, épaulé par des assesseurs, des scrutateurs et un secrétaire.**

Ces derniers interviennent pour assurer le bon déroulement du vote : vérification de la pièce d'identité, autorisation de vote par procuration, vérification administrative en cas de litige.

Des **délégués de liste** (ndlr : désignés par les différentes listes ou partis politiques et représentant un des

candidats) sont également présents pour constater le bon déroulement du scrutin.

En fin de scrutin, **des scrutateurs** aident au dépouillement des bulletins sous l'œil avisé des membres du bureau de vote. Si vous souhaitez être scrutateur, indiquez-le lors de votre passage ou rendez-vous sur place à l'heure du dépouillement. Pour cela, il suffit d'être électeur sur la commune de Beuvrages.



4732 comme le nombre total d'électeurs sur la commune répartis sur 5 bureaux de vote.

QUELQU'UN PEUT-IL VOTER À MA PLACE ?

Oui, par procuration. Si, pour une raison quelconque, vous êtes dans l'incapacité de voter (ndlr : voyage, raison médicale, ...), vous pouvez vous faire représenter par un électeur inscrit à Beuvrages. Il suffit de **vous rendre soit au commissariat de Police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.** Un formulaire sera à remplir (ndlr : vous pouvez, pour gagner du temps, le télécharger et l'imprimer sur www.service-public.fr) ; vous devrez également vous munir de votre carte d'identité.

Attention, un électeur ne peut disposer de plus de deux procurations. N'oubliez pas que c'est à vous de prévenir le mandataire, c'est-à-dire la personne désignée, pour voter à votre place.





MARIE-SUZANNE COPIN, ÉLUE MAIRE DE BEUVRAGES

Lors du Conseil municipal du 3 janvier 2017

Suite au décès de Monsieur le Maire en décembre 2016, le Conseil municipal était dans l'obligation de se réunir, comme l'exige le Code Général des Collectivités locales, dans les quinze jours suivant la disparition de Monsieur Lenquette.

Encore marqués par l'émotion de la perte du « bâtisseur du nouveau Beuvrages », les conseillers municipaux se sont donc prononcés en ce début d'année pour élire le premier magistrat de la Ville.

Après un vote à bulletin secret, **Marie-Suzanne Copin, auparavant Première adjointe sous « l'ère » Lenquette, a été élue avec 23 voix** sur les 29 suffrages exprimés. Michel Becque de la liste « Après l'urbain, passons à l'humain » et Michel Domin, pour la liste « De la Vie dans la Ville », étaient également candidats. Ils ont recueillis respectivement 2 et 4 voix.

Lors de son installation en tant que Maire de Beuvrages, Marie-Suzanne Copin a salué, lors d'un hommage singulier, les qualités humaines d'André Lenquette, ainsi que ses ambitions pour sa Ville qu'il aura marquée de son empreinte, et ce, dans tous les quartiers.



- Dominique Mary, 5^{ème} adjoint délégué aux finances et aux affaires sociales
- Marie-Hélène Demolder, 6^{ème} adjointe déléguée à l'état-civil et au logement
- José Fosse, 7^{ème} adjoint délégué au sport et à la vie associative

Depuis le 3 janvier 2017, sept adjoints, et non plus huit comme auparavant, siègent en Conseil municipal. Par ailleurs, **trois postes de conseillers délégués** ont été créés par Madame le Maire : **Michel Trinel**, délégué au cadre de vie et à l'environnement; **Souad Arbaoui**, déléguée à l'emploi, la formation, l'insertion et à l'économie et enfin, **Peggy Lebrun**, déléguée au Protocole, aux fêtes et cérémonies.

Lors de ce Conseil municipal, **deux nouveaux conseillers ont également été introduits**. Il s'agit de **Ghislain Hue** de la liste « Ensemble au service de tous » et de **Nadia Madaoui** de la liste « De la Vie dans la Ville », suite à la disparition d'André Lenquette, pour le premier, et à la démission d'Olivier Henry pour la seconde.

UNE LISTE D'ADJOINTS DANS LA CONTINUITÉ DU MANDAT PRÉCÉDENT



Marie-Suzanne Copin, Maire, entourée des adjoints, lors de son élection le 3 janvier 2017

Les conseillers étaient à nouveaux conviés à élire leurs adjoints. C'est ainsi que la liste suivante a été élue :

- Ali Ben Yahia, 1^{er} adjoint délégué à la politique de la ville et à la culture
- Christine Lecompte, 2^{ème} adjointe déléguée à l'enfance, aux affaires scolaires et à la jeunesse
- Raymond Caudron, 3^{ème} adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme
- Nadine Anzalone, 4^{ème} adjointe déléguée à l'animation de la ville, à la communication, et à la sécurité et la prévention

POURQUOI N'Y-A-T-IL PAS EU DE NOUVELLES ÉLECTIONS AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT ?

Lors des élections municipales, les électeurs sont invités à élire une liste de conseillers municipaux, très souvent soutenue par une « tête de liste ». A l'issue de ce vote, les conseillers municipaux sont invités à élire leur Maire et les différents adjoints lors d'un Conseil municipal. C'est pour cela que l'élection du nouveau magistrat de la Ville a été réalisée au sein du même Conseil municipal, élu lui-même en mars 2014.

Une nouvelle élection générale n'est nécessaire que lorsque que le Conseil perd au minimum un tiers de ses membres.

Retrouvez également le détail des commissions municipales ainsi que la désignation des représentants de la Ville dans les différentes structures intercommunales sur le site Internet www.beuvrages.fr, rubrique [vie municipale/ les élus/ conseils municipaux](#)



Retrouvez les principales décisions prises par le Conseil municipal lors des dernières réunions des 3, 17 janvier et du 7 février 2017, ainsi que les différents rapports d'informations adressés aux conseillers.

CADRE DE VIE

Le Fond de Travaux Urbain (FTU) s'est doté d'un nouveau comité de gestion :

- des permanents de droit : Madame le Maire*; Ali Ben Yahia*, adjoint; Raymond Caudron*, adjoint; Michel Trinel*, conseiller municipal délégué.
- On y trouve également 4 membres du Conseil Citoyen : Jamila Amar Youcef*, Frédéric Dayez*, René Garin* et Jean-François Gosset* ainsi qu'un représentant de l'association CLCV* et de trois techniciens de la Ville**.

En fonction des projets, d'autres acteurs pourront être sollicités tels que les bailleurs sociaux*, un adjoint au Maire*, un technicien** et une association**.

Le FTU est un moyen permettant de mettre en place des projets pour améliorer le cadre de vie et promouvoir la capacité d'initiative des habitants.

* : voix délibérative / ** : voix consultative

SÉCURITÉ

Les **Policiers municipaux** seront bientôt **munis de caméras piétons** dans le cadre de leurs interventions. Cela renforce les moyens mis en place pour la sécurité de tous et s'intègre dans les actions du CISPD mis en place avec Raismes et Anzin. Le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance devrait subventionner, à hauteur de 50%, l'achat du matériel.



LOGEMENT

La Ville de Beuvrages conventionnera dans quelques semaines avec les services de l'Etat, autour du **Système National d'Enregistrement (SNE) concernant les demandes de logement social**. Ainsi, et comme le précise la loi ALUR, les demandes transiteront via un seul organisme qui se chargera ensuite de les rendre accessibles à différents bailleurs. Avec cette convention et ce nouveau partenariat, la commune devient service enregistreur, ce qui permet d'avoir connaissance des demandeurs et des caractéristiques particulières du parc immobilier social sur notre commune.



CLIMAT

Grâce à la contribution financière du Ministère de l'Environnement et à l'aide du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), les services municipaux disposeront bientôt d'un véhicule électrique pour leurs missions quotidiennes.

Plan de financement :

DÉPENSES	
Achat du véhicule électrique (type Renault ZOE)	19.572,09 € HT
RECETTES	
Bonus écologique	6.000,00 €
Prime de conversion	4.000,00 €
Part TEPCV à solliciter	5.657,67 €
Fonds propres ville (20% HT)	3.914,42 €
Total	19.572,09 €

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site internet de la ville sur www.beuvrages.fr / **vie municipale** / **les élus** / **les comptes-rendus des conseils municipaux**



CITOYENNETÉ

La commune soutiendra financièrement en collaboration avec la Région « Hauts de France » l'action « Nos quartiers d'été » prévue en juillet 2017 sur le thème de la promotion du territoire à travers la culture ainsi que les démarches participatives dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants (FPH).



VOUS SOUHAITEZ ASSISTER À UN CONSEIL MUNICIPAL ?



L'entrée est libre, sauf cas exceptionnels. Tenez vous informés sur **les panneaux lumineux** ou sur www.beuvrages.fr, rubrique **Agenda**.

En règle générale, les réunions du Conseil municipal se tiennent en semaine à 18h30.

UN ARTISTE EXPOSÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Grâce au Contrat Local d'Éducation Artistique !

Du samedi 7 janvier au samedi 14 mars 2017, des documents factices appelés Fantômes ont été installés dans la médiathèque. Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA), Frédéric Dumond, artiste en résidence, a conçu et a proposé le projet « les fantômes envahissent la médiathèque » afin de faire découvrir la Médiathèque et tout ce qu'elle contient autrement. « Vivre à Beuvrages » l'a rencontré.



VOUS ÊTES ARTISTE EN RÉSIDENCE DANS LE CADRE DU CLEA, LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, EN PARTENARIAT AVEC LA DRAC NORD PAS DE CALAIS ET VALENCIENNES MÉTROPOLE, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR VOUS ?

Je suis artiste et auteur. C'est-à-dire que je situe ma **pratique de l'écriture aussi bien dans le champ de l'art contemporain**, dont je suis issu par ma formation, que **de la poésie**. L'objet de mon travail est la nature de la langue, c'est-à-dire les langages dans l'ensemble de leurs dimensions et de leurs espaces. Je développe depuis 2011 un travail qui prend plusieurs formes, que je réunis autour du titre « projet glossolalie », cela veut dire « parler en langues ». Ce poème, qui réunit aujourd'hui une soixantaine de langues (ndlr: langues d'Asie, des Philippines, d'Afrique, langues Amérindiennes des deux Amériques, de Sibérie, etc.), prend la forme de performances diverses : dessins, sérigraphies, livres, application pour smartphone ...



De curieux documents attendent les lecteurs dans les différents rayonnages

VOUS INTERVENEZ SUR BEUVRAGES DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, EST-CE VOTRE PREMIÈRE COLLABORATION AVEC CE DISPOSITIF? QUE VOUS APPORTE CE PARTENARIAT ?

Oui je suis en baptême de CLEA. C'est une première et je trouve cela très stimulant, d'abord parce que je découvre un autre territoire car je vis en Lozère. J'interprète le dispositif du CLEA comme une opportunité de mettre en

perspective une bonne partie de mes préoccupations et de mes recherches avec **des publics extrêmement variés, de la maternelle aux adultes** en passant par des détenus et les centres sociaux. Cela est pour moi passionnant, parce que cela me permet de définir de manière plus fine certains aspects de mon travail, et ainsi de mieux le faire comprendre.

" LES FANTÔMES ENVAHISSENT LA MÉDIATHÈQUE " : EN QUOI CONSISTE PRÉCISÉMENT CE PROJET ? EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS CONCEVEZ CE TYPE DE PROJET ?

Ce projet des fantômes est né à Guyancourt (78) en 2009, à l'occasion d'une résidence d'écriture. Dans des archives, des bibliothèques, des médiathèques, ce qu'on appelle « fantôme » est une forme physique (ndlr :

cartonnée, plastique, bois) qui marque la place d'un livre, d'un tableau, d'un CD emprunté ou prêté pour exposition. **Un fantôme, c'est donc la présence d'une absence**. Quelques années plus tard ils ont été disposés sur les rayonnages de la médiathèque d'Alfortville.

À Beuvrages, c'est donc leur troisième sortie, et j'en suis particulièrement heureux. Chacun est pour moi comme **un livre en devenir, un appel à imaginer toute une vie** derrière le fragment qui est écrit. **Ce projet signifie aussi que chaque vie est, pour peu qu'on lui donne une forme, un objet littéraire ou plastique**.

ET APRÈS BEUVRAGES, ALLEZ-VOUS PRÉSENTER CE PROJET DANS D'AUTRES MÉDIATHÈQUES ? AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS DANS LE CADRE DU CLEA À PRÉSENTER ?

Il n'est pas prévu de présenter ailleurs les « fantômes » pour le moment. Beaucoup d'autres projets sont en cours dans le cadre du CLEA : avec le musée de l'imprimerie de Fresnes-sur-Escout, un livre qui présentera pour la première fois une langue que je suis en train de mettre en forme sera publié et présenté. Il y a deux expositions et deux performances « glossolalie » et une autre « vibrations » en duo avec le musicien Guillaume Laidain lui aussi partenaire du CLEA. Sans compter les projets qui sont développés avec chaque établissement où j'interviens et qui, pour la plupart, donneront lieu à une restitution.



LE DISPOSITIF CLEA : QU'EST-CE-QUE- C'EST ?

Depuis 2010, l'agglomération de Valenciennes Métropole soutient l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes en âge d'être scolarisés. Valenciennes Métropole avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord Pas de Calais (DRAC), l'Académie de Lille et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, se sont engagés pour une durée de 3 ans dans un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA).

Dans ce cadre, les partenaires ont retenu trois axes :

- Faciliter l'accès aux œuvres, aux ressources et aux équipements culturels
- Renforcer la présence artistique, avec quatre résidences d'artistes en milieu scolaire par an
- Développer la formation des acteurs de terrain.

UN PARFUM D'EUROPE SOUFFLE SUR BEUVRAGES

Grâce au club de Boxe Thaïlandaise

La commune de Marly organisait un gala de Muay Thai en janvier dernier devant plus de 1500 spectateurs et amoureux des sports de combat. Un match intéressait plus particulièrement les sportifs beuvrageois puisque Madani Belhaddad combattait pour espérer remporter la ceinture de champion d'Europe de la WBC (ndlr : la World Boxing Council, regroupant la boxe anglaise et la boxe Thaïlandaise) dans la catégorie des moins de 61 kg.



Après 5 reprises de 3 minutes et devant un public bouillant, Madani a été déclaré vainqueur aux points face au boxeur italien. C'est une véritable consécration pour ce boxeur de Beuvrages

dont la progression rapide a interpellé bon nombre de recruteurs.

« Vivre à Beuvrages » a rencontré Madani pour recueillir son impression sur cette victoire et ce titre honorifique.

DANS QUEL ÉTAT TE TROUVES-TU APRÈS CETTE VICTOIRE ?

Evidemment, c'est une grande joie pour moi et surtout une fierté d'avoir accompli quelque chose d'important. C'est un accélérateur dans ma carrière de boxeur.

TON ARRIVÉE AU CLUB DE BEUVRAGES EN 2009 A-T-ELLE ÉTÉ DÉTERMINANTE POUR TOI ?

Oui, depuis mon arrivée au club de Beuvrages, j'ai appris énormément, notamment en matière de techniques de combat. Les éducateurs présents m'ont apporté leurs expériences et leurs connaissances dans le domaine de la boxe; grâce à eux, j'ai pu accéder à ce titre européen.

LA CPAM DU HAINAUT VOUS INFORME !



**Vous êtes en arrêt maladie ?
Soyez attentifs et respectez
les démarches !**

J'ENVOIE MON ARRÊT DE TRAVAIL SOUS

48 H : Les volets 1 et 2 sont à adresser à la CPAM, le volet 3

à votre employeur ou à votre agence Pôle emploi.

JE RESPECTE LES HORAIRES DE PRÉSENCE À MON DOMICILE : Même si votre médecin vous autorise à sortir, **vous devez être présent à votre domicile de 9h à 11h et de 14h à 16h**, pendant toute la durée de votre arrêt de travail (y compris le week-end et jour férié), **sauf en cas de soins ou d'examens médicaux.**

Pour un règlement plus rapide de vos indemnités journalières, demandez à votre médecin traitant de déclarer votre arrêt de travail en ligne.

J'ACCEPTE LES CONTRÔLES : Pendant votre arrêt, la CPAM peut effectuer des contrôles à votre domicile ou vous convoquer auprès du Service médical. Vous avez l'obligation de vous y soumettre.

En cas de non-respect de vos obligations, vous vous exposez à la réduction du montant de vos indemnités, voire à la suspension de leur versement.

Un bilan de santé gratuit, c'est possible avec la CPAM !

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez la CPAM pour demander à en bénéficier. Elle vous enverra une demande d'inscription à remplir puis une convocation précisant la date, le lieu et l'heure de l'examen. Vous pouvez également effectuer cette démarche sur www.ameli.fr. Un questionnaire médical est joint à la convocation et doit être apporté le jour du bilan. Vous devez le remplir avec soin, car il permet d'orienter les examens que vous allez passer et éventuellement de déclencher des examens complémentaires.

COMMENT SE DÉROULE LE BILAN ?

Le bilan a lieu dans un centre d'examens de la sécurité sociale ou un centre agréé. Il dure environ 2 heures. **Le bilan comporte une série d'analyses bio-médicales et de tests** (vision, audition, capacité respiratoire...), complétés par un examen général effectué par un médecin. Un entretien final vous permettra de faire le point sur votre santé et si besoin de prévoir des examens complémentaires. Le bilan peut permettre de dépister des maladies ignorées ou cachées. Un rendez-vous avec une assistante sociale spécialisée peut également être programmé, en cas de difficultés pour la prise en charge financière d'examens ou de soins à venir.

HOMMAGE À ANDRÉ LENQUETTE, BÂTISSEUR DU NOUVEAU BEUVRAGES

André Lenquette, alors Maire de Beuvrages, nous a quittés subitement le lundi 19 décembre 2016. Cet ancien professeur de mécanique au lycée professionnel de Condé fut élu premier Magistrat en 2001. Les habitants de Beuvrages réitéreront leur confiance en l'équipe d'André Lenquette par deux fois ; tout d'abord lors des élections de 2008 puis dernièrement lors de celles de mars 2014. Conseiller communautaire de Valenciennes Métropole, Vice-Président du Syndicat Ecovalor (ndlr : Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères), il remporta les élections départementales en mars 2015 sur le canton d'Anzin, en binôme avec Sylvia Duhamel, Maire de Bruay-sur-l'Escaut, face au Front National.

« Vivre à Beuvrages », votre magazine d'informations vous retrace les grands moments qui ont dessiné la Ville grâce au travail d'André Lenquette; lui qui souhaitait avant tout offrir à ses habitants un cadre de vie agréable ainsi que des services publics de proximité et de qualité.



25 MARS 2001 - ELECTIONS MUNICIPALES

Première élection et premier succès **pour André Lenquette** en tant que Maire de Beuvrages, après avoir occupé les fonctions de Conseiller municipal et d'Adjoint aux affaires culturelles. Lucien Souptez alors doyen du Conseil municipal, félicite l'élu et lui remet son écharpe de Maire, sous les applaudissements des élus municipaux et des habitants venus en nombre à l'Hôtel de Ville.

C'est **le début des premières réflexions sur la mutation urbaine** de Beuvrages et du combat politique d'André Lenquette : rencontre avec **Jean-Louis Borloo**, avec les instances régionales et premiers tracés du GPV, le Grand Projet de Ville, qui deviendra quelques années plus tard, le projet **ANRU, de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.**



26 OCTOBRE 2003 - VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

C'est la foule des grands jours dans un Hôtel de Ville abîmé par un incendie survenu il y a quelques semaines. **Jacques Chirac se rend dans le valenciennois**, accompagné de Jean-Louis Borloo, alors Ministre de la Ville.

Sa visite dans le Hainaut sera notamment marquée par une visite de terrain dans les quartiers de la commune puis d'une présentation, dans les locaux de la Mairie, du Grand Projet de Ville qui transformera en profondeur la commune. C'est en 2006, après une rencontre devant les partenaires de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, que la commune de Beuvrages sera retenue dans le cadre de cette opération. André Lenquette impulsera ainsi la rénovation urbaine, aidé de l'équipe municipale, avec conviction et abnégation, durant plus de 12 ans, du portage politique en passant par les nombreux dossiers à monter pour obtenir les financements jusqu'aux opérations de renouvellement urbain. **La Ville subira une cure de jouvence de grande ampleur, des logements aux équipements publics, sportifs, artistiques et culturels** en passant par **les voiries, les parcs publics et les aires de jeu** dans les différents quartiers.



Une foule de journalistes cernait André Lenquette et Jacques Chirac.

HOMMAGE

20 JUIN 2008 - CITÉ MALLET EN RÉNOVATION

Démolition des immeubles type « camus » de la Cité Mallet. C'est une page qui se tourne pour bon nombre d'habitants. Pour certains, ils y ont vécu une bonne partie de leur vie parfois dans des conditions de vie dégradées; la fin des « hôtels à courant d'air » comme le citait très souvent André Lenquette, et le début de la « **Rénovation urbaine** » pour **Beuvrages** et des logements plus agréables pour ses habitants.



Inauguration du parc du Ruissard et de son terrain de pétanque !

20 JUIN 2008 - INAUGURATION DU PARC DU RUISSARD

Le soleil est au rendez-vous à Beuvrages en ce mois de juin. Les sourires des participants en disent long sur la satisfaction du travail accompli sur ce quartier, **le nouveau quartier du Ruissard** qui ne comptait, il y a quelques mois, que des marécages. Aujourd'hui, des logements, de tous types, ceux construits par les bailleurs sociaux jusqu'aux lots libres de constructeurs, ont dessiné ce nouveau quartier. Au centre, **un parc a été aménagé en concertation avec la population** afin de cerner les attentes des habitants du quartier. Ainsi, un mini-terrain multisport, des jeux pour enfants ainsi qu'un agréable espace de verdure composent le quartier. Pour fêter tout cela, André Lenquette en profite pour immortaliser cette journée avec une partie de pétanque improvisée avec Madame la Préfète déléguée à la Ville, Monsieur le Sous-Préfet et Madame la Présidente de Valenciennes Métropole.



26 NOVEMBRE 2011 - INAUGURATION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

Le sport comme facteur d'intégration sociale, telle était la devise de la politique sportive d'André Lenquette. Et pour cela, il fallait que les membres des différents clubs puissent pratiquer leurs activités dans des lieux propices et adaptés. Après **l'extension de la Salle Léo Lagrange en 2009** avec **l'espace dédié aux arts martiaux** et la **construction de la nouvelle salle Delaune en 2010**, Beuvrages se dote d'un **terrain synthétique multisports** (football, hockey sur gazon, ...) très attendu par les associations et les équipes éducatives et de loisirs : un nouvel outil au service de la population et de la découverte sportive, qui fait du complexe sportif Christian Pennynck l'un des lieux sportifs les plus appréciés et reconnus du valenciennois.



13 OCTOBRE 2012 - JUBILÉ DU FOOTBALLEUR INTERNATIONAL BERNARD CHIARELLI

Organisé par l'Office Municipal des Sports, et avec l'appui de la municipalité, André Lenquette a rendu **hommage à Bernard Chiarelli, ancien joueur professionnel de football** du VAFC, du RC Lens, du LOSC, du Paris Saint Germain et de l'Equipe de France. Les anciens joueurs du Racing Club de Lens se



sont opposés à une sélection d'anciens de l'Equipe de France de Football... Une très belle journée entourée d'anciennes figures locales et nationales comme ici avec le célèbre Daniel Leclercq, figure emblématique de ce sport si populaire dans le valenciennois.

14 DÉCEMBRE 2012 - LE NOUVEAU CENTRE-VILLE

Avec Valérie Létard, alors Présidente de Valenciennes Métropole, André Lenquette emmène les partenaires de la commune à **découvrir le nouveau Centre-Ville** et à **rencontrer les commerçants** qui disposent de locaux modernes et beaucoup plus fonctionnels. C'est la fin d'un centre-bourg enfermé par de vastes et hauts immeubles délabrés. C'est **l'avènement d'un véritable cœur de ville, ouvert, connecté** avec les autres quartiers de la Ville pour former un ensemble urbain cohérent. André Lenquette mettra également tout en œuvre pour obtenir la démolition du dernier « immeuble » désuet du Centre-Ville, celui du 11 novembre et qui interviendra en mai 2015.



André Lenquette emmène Valérie Létard vers le Centre-ville alors, qu'en arrière plan, les pelleteuses achèvent la démolition de l'immeuble Gressiez.



22 JANVIER 2014 - L'ENJEU CULTUREL

L'inauguration de **l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout** se déroule après deux années de fermeture pour les beuvrageois. Lieu de fête, de rencontre et de spectacle, le nouvel équipement propose un espace dédié

à la pratique musicale, très chère à André Lenquette, ainsi que des espaces spécifiques pour l'organisation de spectacles (scène, loges, ...) ce qui n'est pas sans rappeler la première délégation de Monsieur Lenquette en tant qu'adjoint aux affaires culturelles à la fin des années 90.



Ici, le spectacle annuel de l'école de danse Khoreaia

5 AVRIL 2014 - ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Troisième candidature pour André Lenquette et **troisième succès consécutif** pour son équipe municipale. Ce début de mandat sera marqué par la **poursuite de l'aménagement du Centre-Ville** avec la démolition du dernier immeuble de la Place de la Paix, celui dit du « 11 novembre », le futur aménagement des Jardins de Jeanne, **la mise en place d'un pôle à la population avec le service Education, Enfance, Sport et Affaires Culturelles** et l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.



2 AVRIL 2015 - ANDRÉ LENQUETTE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Doyen du Conseil départemental et comme l'exige le Code Général des Collectivités territoriales, André Lenquette présidait l'installation du nouveau Conseil départemental du Nord, avant de céder sa place au nouveau Président élu, Jean-René Lecerf. **Conseiller départemental en binôme avec Sylvia Duhamel**, il était force de proposition au sein du Conseil d'Administration du SDIS (ndlr : Service Départemental d'Incendie et de Secours) ainsi qu'au sein des commissions Education, Culture, Sport, Tourisme et Vie associative, et Infrastructure, Mobilité et Transports. Investi également au sein du Conseil d'Administration des établissements d'enseignement et notamment des Collèges du Canton, il était très attentif aux conditions d'enseignement des élèves.

André Lenquette quelques minutes avant l'installation du nouveau Conseil départemental

HOMMAGE



Inauguration, avec quelques notes d'humour, pour le nouveau lieu culturel de Beuvrages

26 MARS 2016 - OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

« Je vous l'avais dit que ça marcherait »; c'est par ces quelques mots qu'André Lenquette avait conclu une interview avec la presse locale sur le sujet de la Médiathèque, qui fut l'objet de multiples débats lors des séances du Conseil municipal. Un an plus tard, ce sont plus de **1240 lecteurs** qui sont inscrits soit **près de 20% de la population locale**. Les usagers de la Médiathèque peuvent emprunter des livres, revues, CD, DVD parmi une collection de près de 10 000 documents. Ils ont pu assister à la centaine d'animations mises en place depuis près de douze mois par le service des Affaires Culturelles en lien avec le collectif « Habitants Médiathèque » que ce soit des matinées « contes », des ateliers jeux vidéo le samedi matin, des concerts, des expositions et des créations manuelles pour petits et grands. André Lenquette précisait lors du discours de l'inauguration de la Médiathèque que « **venir à la Médiathèque c'est s'ouvrir au Monde qui nous entoure**, c'est découvrir les différences des uns et des autres, et par-là même les richesses de nos voisins, pour mieux se comprendre ».



8 JUIN 2016 - INAUGURATION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

En présence du nouveau Directeur de la CAF du Nord, Luc Gard, André Lenquette présentait le **nouveau service de crèche-halte-garderie, dénommée Bébéchouette** ainsi que le service de la PMI du département du Nord. Depuis, « **Les Petits Pas** », le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, complète l'offre de service pour la Petite Enfance.

Ces services indispensables pour les habitants intégraient un projet global qui tenait particulièrement à André Lenquette pour permettre d'accueillir les enfants et leurs parents dans des locaux adaptés, entourés d'équipes de professionnels de qualité car « **la jeunesse, précisait-il, est l'avenir de notre territoire** ».



André Lenquette, en compagnie de Sylvie Duhamel, son «binôme» au Département du Nord.



10 OCTOBRE 2016 - CONTOURNEMENT NORD DE VALENCIENNES - DÉBUT DES TRAVAUX

Les représentants du département du Nord se sont rassemblés à Saint-Saulve **pour lancer les premiers jalons du nouvel axe routier** qui permettra de fluidifier le trafic autour de la Ville-centre et de rendre plus attractives les villes concernées, dont Beuvrages, auprès de futurs habitants et entrepreneurs.

Dès 2010, avec Alain Bocquet, député de la circonscription, et les Maires de Bruay-sur-Escout, de Saint-Saulve et de Raismes, **André Lenquette avait réuni les forces vives du territoire pour relancer**, devant les instances départementales, **ce projet essentiel pour le bassin valenciennois**. Sous

le coude également, un projet d'aménagement multimodal autour de la gare de Beuvrages où voiture, train et autres transports en commun pourront se côtoyer pour solutionner les problèmes réguliers d'engorgement de Valenciennes et des autres axes routiers tous proches.

ILS LUI ONT RENDU HOMMAGE

HOMMAGE



OLIVIER D'OLIVEIRA RÉZENDE
DIRECTEUR DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE BEUVRAGES

« Il était un grand homme, au sens littéral comme imagé ! Adjoint à la culture puis Maire de Beuvrages, son esprit d'initiative et sa pugnacité, parfois envers et contre tous, a démontré, à maintes reprises, que la culture avait toute sa place dans la ville de Beuvrages. L'espace culturel et artistique, l'école de musique puis la médiathèque en sont des preuves flagrantes.

Il portait ses projets à bout de bras avec un succès non démenti. Il était un artiste, dans tous les sens du terme, musicien, peintre, il l'était tout autant en tant que premier magistrat, ses homologues le surnommaient « Josh Randall » (le chasseur de prime) tant son acharnement à trouver et obtenir des subventions de toutes parts était conséquent.

C'était aussi un sportif, preuve, s'il en fallait, que la culture et le sport ne sont pas incompatibles. Maire lors de la venue du Président de la République à Beuvrages en 2003 alors que la ville souffrait d'une image peu flatteuse, il a su transformer cette dernière comme nul autre ne l'avait fait auparavant, j'ai connu 3 de ses prédécesseurs, force est de reconnaître que leurs bilans cumulés ne sauraient rivaliser avec le sien !

Puissions-nous, à l'avenir, nous inspirer de sa grandeur d'âme et de son dévouement à la cause beuvrageoise. Repose en paix André, tu nous manqueras, à n'en pas douter. Pour l'heure, je suis effondré par la perte d'un maire hors norme et d'un ami. »



PIERRE-MICHEL BERNARD
MAIRE D'ANZIN

« Cher André, je garderai de toi le souvenir d'un homme dévoué à sa population, à sa ville. Mais aussi un amoureux du sport et nous discussions souvent ensemble de notre passion commune...

Sincères condoléances à la famille et à ton équipe municipale. Bon courage à vous tous.»



BERNARD BLONDEAU
UN AMI D'ANDRÉ LENQUETTE

« Avec André, je perds un ami intime et de confiance. Je me devais de l'honorer. 45 ans d'amitié fidèle, j'ai perdu un proche »



DENISE CAPPELLE
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE SUPPLÉANTE DU CANTON D'ANZIN

« En hommage à un Maire qui savait prévoir, à un élu engagé et dévoué pour toutes les missions qui lui étaient confiées. J'appréciais beaucoup André, homme de coeur reconnu et apprécié. Son humanisme et sa grande volonté ont permis de réaliser de grands projets pour sa ville. J'ai partagé avec lui des moments importants et ai eu l'honneur d'être à ses côtés aux dernières élections départementales. A son épouse et au Conseil municipal, je présente aussi mes sincères condoléances. André, tu nous as marqués, nous ne t'oublierons pas. »



BRUNO FICHEUX
PORTE-PAROLE DU GROUPE "UNION POUR LE NORD", AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD



« Ce soir, c'est avec une immense tristesse que nous apprenons la disparition de notre ami et collègue André LENQUETTE.

Le département et le groupe Union Pour le Nord perdent un homme d'une grande valeur, résolument attaché à Beuvrages et à ses habitants. Depuis 2015, il représentait le canton d'Anzin avec sa binôme et complice Sylvia Duhamel. Il avait présidé avec une grande fierté l'assemblée départementale en avril 2015 en tant que doyen.

Aujourd'hui le groupe Union Pour le Nord salue un grand homme, très investi dans les missions que ses concitoyens lui avaient confiées.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches. Tu vas nous manquer André

Groupe Union Pour le Nord »



De nombreux messages de recueillement ont été adressés par la population lors du décès de Monsieur le Maire : des souvenirs professionnels ou personnels d'un Homme aux qualités humaines remarquées par tous.

HOMMAGE



ALAIN BOCQUET
DÉPUTÉ DU NORD

« J'apprends avec une profonde tristesse, le décès de mon ami André Lenquette. André, c'est une vieille connaissance de près de quarante années. André, un professeur technique dévoué à la cause de ses élèves et à leur promotion professionnelle ! André, un élu, qui dans l'opposition, puis dans la majorité, comme Maire, a consacré l'essentiel de son temps à sa ville et ses habitants. Son parti, c'était Beuvrages.

Beuvrages qu'il a contribué à transformer avec son équipe, pour en faire une ville au cadre de vie toujours plus agréable. Son franc parler ne cachait jamais son esprit convivial et ses qualités d'accueil.

C'est un élu qui compte qui disparaît dans notre Valenciennois.

A son épouse Maria, à sa famille, au Conseil municipal de Beuvrages, j'adresse mes condoléances et les assure de toute ma sympathie en ces moments douloureux. »



THIERRY DEVIMEUX
SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

« La Ville de Beuvrages perd un homme qui a consacré toute son énergie à ses concitoyens. Son engagement sans faille a permis de modifier profondément la ville et de redonner de la fierté à ses habitants. Il a été et restera un grand serviteur de son territoire.

Au nom de l'Etat, je lui suis extrêmement reconnaissant. Je perds ainsi aujourd'hui un ami qui restera à jamais dans ma mémoire. »



FRÉDÉRIC LAVERGNE
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA SA DU HAINAUT

« Enorme tristesse qui nous envahie. Ton départ soudain nous rend malheureux, toi le bâtisseur de Beuvrages, celui qui a su par son engagement et sa pugnacité faire éclore des projets novateurs et emblématiques notamment en matière de renouvellement urbain. Cela va être un grand vide pour le Valenciennois. »



LAURENT DEGALLAIX, MAIRE DE VALENCIENNES
PRÉSIDENT DE VALENCIENNES MÉTROPOLE



« Maire de Beuvrages et conseiller départemental, André Lenquette nous a quittés hier soir... Je suis si triste, si peiné. J'aimais beaucoup André, un homme si attachant, un maire passionné par sa ville, qu'il a tant transformée. A 76 ans, sûrement fatigué ces derniers temps, il n'en demeurerait pas moins toujours aussi impliqué et actif pour faire avancer ses projets, toujours aussi nombreux. Il avait cette flamme incroyable des élu(e)s qui donnent tout pour leur ville, leur territoire, pour ses habitants. Je pense à sa famille et aux Beuvrageois dont je partage la peine. Tu vas nous manquer mon cher André, ton sourire généreux, ta bonhomie, ta gentillesse naturelle. Tu vas tellement nous manquer... »



VALÉRIE LÉTARD
PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

« André fait partie des hommes qui grandissent la fonction d'élu. Il a été un exemple d'engagement pour nous tous. Dévoué à ses habitants, attaché à eux, profondément humain. Un bâtisseur qui a refait sa ville pour le plus grand bien de tous ! Aux côtés de Jean-Louis (ndlr: Borloo) il a incarné l'ANRU et ses bienfaits. André était aussi plus qu'un collègue pour nous tous, un ami. Merci pour tout cela ! »



SYLVIA DUHAMEL
MAIRE DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

« Avant d'être un collègue, c'était surtout un véritable ami et je vous assure qu'en politique comme dans la vie, de vrais amis on n'en a pas beaucoup. Grand humaniste, il s'est beaucoup investi pour sa commune et a réussi à lui donner un nouveau visage la rendant plus belle et accueillante et tout cela au bénéfice de ses habitants. Son investissement et sa ténacité dans le développement de ses projets a porté ses fruits. Dans le travail, comme dans la vie de tous les jours, il va beaucoup me manquer. »



YVES DUSART
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

« Mon cher châtelain, mon cher André,

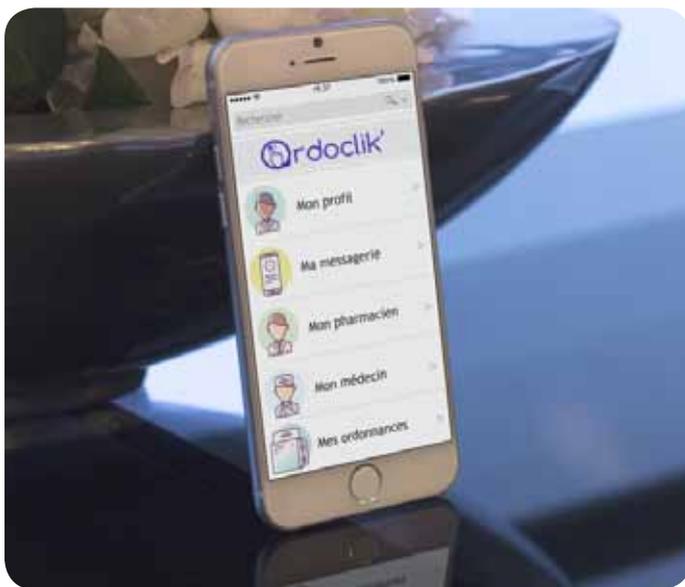
Aujourd'hui, au-delà de ma profonde tristesse et du vide que tu laisses, je veux retenir la fierté de t'avoir rencontré. La fierté d'avoir pu travailler avec toi au sein du Conseil départemental. Les moments de convivialité lillois vont me manquer. Le valenciennois, le Nord, Beuvrages, perdent un Grand Homme. Merci pour tout l'ami. Je te souhaite de pouvoir flâner au-dessus de l'Espagne. Je penserai souvent à toi. Au revoir »

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Grâce à l'initiative d'un médecin de Beuvrages

Guillaume Gobert, jeune médecin installé à Beuvrages depuis 2015 est un professionnel de santé qui fourmille de projets. Installé avec le docteur Benjamin Leitz dans son cabinet de la rue Jean Jaurès, le docteur Gobert, issu de la génération du numérique, collabore à la mise en place d'une procédure visant à simplifier les démarches administratives entre les professionnels médicaux, eux-mêmes, et également avec leurs patients ; son nom : Ordoclick, un service d'ordonnance électronique.

Qui a déjà perdu son certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ? Qui ne retrouve plus son ordonnance médicale avec le troisième renouvellement de son médicament générique ? En se posant simplement ces quelques questions, on se dit que, peut-être, s'il existait un système pour combler ces petites déconvenues, on éviterait les salles d'attentes, parfois bondées, des médecins; afin que chacun y gagne du temps et donc de l'argent.



LE PRINCIPE DE L'E-ORDONNANCE.

L'idée est de pouvoir avoir **en sa possession, à n'importe quel moment, les données médicales qui nous concernent**, en tant que patient : cela peut-être la dernière analyse biologique d'une prise de sang, les résultats d'un examen électroencéphalogramme ou sa dernière ordonnance de médicaments.

Accessible depuis une connexion sur un site web sécurisé, **le patient pourrait également échanger avec les praticiens en signalant une intolérance à un médicament** ; une façon d'intensifier les échanges entre les médecins et les patients.

UN BESOIN DE SÉCURISER LES DONNÉES

Pour rendre fiable le projet, le jeune médecin s'est entouré d'une équipe de médicaux intéressée par

le projet, d'étudiants en médecine ainsi que d'un professionnel du marketing pour commercialiser la démarche. Et parce que sécuriser les informations des patients coûte cher et que **l'investissement sur la sécurité est indispensable**, une opération de financement participatif a été lancée afin de récolter les fonds nécessaires pour réaliser un premier test avec 30 médecins soit un panel d'environ 3000 patients.

« Nous avons prévu de laisser notre cagnotte en ligne durant deux mois, nous précise le Docteur Gobert, en 5 jours nous avons déjà atteint notre objectif, grâce à la contribution, entre autre, de nombreux professionnels de santé »... preuve en est du succès prédestiné de l'e-ordonnance.



ET LA SUITE ?

L'équipe d'Ordoclick' souhaiterait **rencontrer les partenaires publics** afin de leur exposer, dans les détails, la finalité de notre programme et le comparer aux autres projets des acteurs de la santé publique, tels que le Ministère de la Santé et la Sécurité Sociale. Aujourd'hui, contrairement à la Belgique où, en 2018, les ordonnances électroniques seront obligatoires, aucun dispositif réglementaire ou législatif ne va dans le sens d'Ordoclick.

Nous souhaitons, avant tout, faire avancer le service public de la santé, pour les professionnels de santé, quels qu'ils soient et pour les patients, pour simplifier le parcours de santé et mieux prendre en compte sa santé.

Doctolib.fr, un exemple de site Internet pour prendre rendez-vous avec un médecin.

Doctolib, c'est aussi une démarche pour faciliter les rendez-vous. Vous pouvez, en quelques clics, trouver un praticien, connaître ses disponibilités et prendre rendez-vous directement en ligne.

Service immédiat, simple et gratuit, disponible 24h/24 et 7jours /7.

LA COMMUNE DE BEUVRAGES LABELISÉE

« MA COMMUNE A DU COEUR »

Une récompense pour l'investissement en matière de lutte contre l'arrêt cardiaque

Le 30 janvier 2017 se déroulait la remise des récompenses pour les Villes candidates à la troisième édition du label « Ma commune a du cœur ».

Grâce à cette initiative créée pour inciter les communes et les autres collectivités territoriales à déployer des moyens de lutte contre les accidents cardiaques extra-hospitaliers, **la Ville de Beuvrages a reçu son « premier cœur »**, preuve du travail accompli depuis plusieurs années sur le territoire communal. Parce que chaque année, en France, près de 50 000 personnes en meurent, la commune a déployé **huit défibrillateurs cardiaques** sur les sites suivants : au complexe sportif, à la salle Delaune, à la salle Léo Lagrange, à la salle Pierre de Coubertin, à l'Hôtel de Ville, au Pôle Social, à la Médiathèque et à l'espace Dubedout.

L'installation de ces appareils a été réalisée **grâce au financement de la commune** et à la **contribution financière de l'Office Municipal des Sports**, ainsi qu'à **la réserve parlementaire du Sénateur Alex Turk et avec l'aide de la Région des Hauts-de-France**. Des formations à l'utilisation des défibrillateurs ont été dispensées par un professionnel par l'intermédiaire de l'Office Municipal des Sports.

LE LABEL « MA COMMUNE A DU COEUR » C'EST QUOI ?

Il a été créé par l'association RMC/BFM, en lien avec l'association Attitude / Prévention, et réunit un jury composé de 10 experts représentant des collectivités



Nadine Anzalone, adjointe à la Communication et Dominique Mary, adjoint aux Affaires sociales ont reçu le prix décerné à la Ville de Beuvrages le 30 janvier 2017 à la Maison de l'Assurance à Paris.

locales, des professionnels de santé, des médecins ainsi que des urgentistes. Trois niveaux de label sont décernés : un, deux et trois cœurs.

UN DÉFIBRILLATEUR, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les défibrillateurs cardiaques automatisés ont l'avantage de pouvoir être utilisés par le grand public, à tout instant. Ils ne nécessitent donc pas de connaissance particulière puisque les consignes sont affichées sur l'appareil, étape par étape. Il vous indique si la personne a besoin ou non de défibrillation. Dans tous les cas, cet appareil est utilisé en attendant l'arrivée des secours afin de rétablir un rythme cardiaque régulier.



En plein apprentissage du massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur lors d'une formation.



Beuvrages fait désormais partie des 400 communes françaises ayant obtenu le label. A titre de comparaison, la Ville de Valence, 62 000 habitants, dans la Drôme, a également reçu « un cœur » pour l'édition 2016.

STAYING ALIVE, L'APPLICATION QUI PEUT SAUVER DES VIES !

STAYING ALIVE



Aidez-nous à sauver des vies

Tous droits réservés - Association RMC / BFM & AJILA - © 2014

Téléchargeable depuis de nombreuses plates formes, Staying Alive, en référence à la célèbre chanson des Bee Gees, référence les lieux où, en cas d'arrêt cardiaque, l'on peut trouver un défibrillateur à proximité, et ce, sur l'ensemble du territoire national.

REPORTAGE DES ÉVÉNEMENTS

NOVEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

ÉVÉNEMENT

10 OCTOBRE 2016

DÉBUT DES TRAVAUX DU CONTOURNEMENT NORD

Attendus depuis plus de 30 ans par les valenciennois, les travaux du contournement Nord ont débuté. Cette nouvelle voie, longue de 5,2km, réunira Raismes à Saint Saulve et déservira Beuvrages et Bruay-sur-l'Escaut, un véritable accélérateur économique pour le territoire. Les premiers travaux sur Beuvrages ne devraient pas démarrer avant 2020 puisqu'il s'agira de la dernière partie du nouveau tracé routier.



17 & 18 DÉCEMBRE 2016

MARCHÉ DE NOËL

Tout au long du week-end précédant les fêtes de fin d'année, en partenariat avec l'Office Municipal des Fêtes, le marché de Noël s'est tenu sur la Place de la Paix. De nombreux chalets, un manège gratuit, des stands de maquillage ont ravi petits et grands. La parade de Noël avec la présence du Père Noël et la Reine des Neiges et d'autres personnages de Disney a rendu ce week-end un peu plus magique.

26 JANVIER 2017

RÉUNION DU CISP*

Rencontre entre les Maires des trois communes : Pierre-Michel Bernard, Maire d'Anzin, Aymeric Robin, Maire de Raismes et Marie-Suzanne Copin, Maire de Beuvrages. Des points d'étapes réguliers sont organisés pour faire le bilan des dernières opérations effectuées et programmer de nouvelles actions en fonction des difficultés actuelles.

*Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



16 DÉCEMBRE 2016

RESTITUTION DES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Pour clôturer cette première expérience sur Beuvrages, les jeunes, les bénéficiaires et les partenaires des chantiers éducatifs se sont réunis afin de faire le point sur ces semaines de travaux et de rencontres qui se sont déroulées Cité de la Verrerie et à la résidence Kranichfeld. De nouvelles actions seront organisées en 2017.



12 FÉVRIER 2017

COMÉDIE MUSICALE

Comédie musicale « 14-18 La Grande Guerre » avec la troupe Chanterêve, originaire de La Sentinelle. Un retour 100 ans en arrière, en chansons, pour se souvenir des combats

et de cette soif de liberté, grâce à un spectacle dont les représentations en région se multiplient.

ÉVÉNEMENT



FÉVRIER 2017 LES ACTIVITÉS DU LALP

Retour en photos sur l'initiation des jeunes du LALP au Hip-Hop avec l'association Dance Evolution. Durant les vacances scolaires, le Lieu d'Accueil de Loisirs de Proximité proposait des séances de Hip-Hop encadrées par des intervenants diplômés.

L'objectif : proposer un spectacle le 22 mars à l'espace Dubedout dans le cadre du festival Hip-Hop 2017 organisé par l'association Dance Evolution et la compagnie Aliénés. Les thèmes évoqués : le harcèlement scolaire, les réseaux sociaux et les normes, le tout exprimé à travers la danse de rue. Un beau show en perspective.

VENDREDI 24 FÉVRIER GALA ANNUEL DE L'OMS

L'Office Municipal des Sports a organisé son gala annuel avec la présence de la troupe Fuzion qui a offert aux spectateurs un spectacle haut en couleur. Ce gala a été l'occasion de mettre à l'honneur Madani Belhaddad, tout juste champion d'Europe de boxe thaïlandaise, dans la catégorie des moins de 61 kg.



ET PENDANT CE TEMPS-LÀ SUR INSTAGRAM @VILLEDEBEUVRAGES



OCTOBRE 2016

Le Boulon proposait des découvertes uniques de la Ville et d'autres communes du Valenciennois. Ici, des marcheurs, Place Hector Rousseau.

NOVEMBRE 2016

Stage de Cyclo Cross VTT au complexe Pennynck par la Fédération Française de Cyclisme.



JANVIER 2017

De jolis clichés de la commune sous la neige photographiés par les habitants...

L'association « Beuvrages et son passé » propose un historique des élections du Président de la République, qui permet de se replonger dans le détail des différents scrutins et de constater l'évolution du mode d'élection.



L'élection présidentielle est l'événement majeur de la vie politique française. Personnalisant le pouvoir, l'élection du président de la République au suffrage universel se traduit sous une forme de démocratie directe. Tous les Français

sont concernés et par conséquent, tous les Beuvrageois. À quelques semaines des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017, les citoyens français, les commentateurs et les instituts de sondage sont plus que jamais dans l'expectative.

Le 9 octobre 1848, la Seconde République instaure l'élection du chef de l'État au suffrage universel, pour quatre ans. Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1er est élu à la surprise générale. Mais la Constitution lui interdisant de se représenter, il se résout au coup d'État du 2 décembre 1851. Un an plus tard, il est Empereur.

En 1871, après l'effondrement du Second Empire, la présidence de la République ressuscite avec l'avènement de la IIIème République. A l'exception d'Adolphe Thiers, qui a été désigné par l'Assemblée, tous les présidents sont élus par la Chambre des députés et le Sénat réunis en Assemblée Nationale au palais de Versailles. Elu pour sept ans, rééligible, le Président dispose de pouvoirs très étendus.

En 1946, après l'Occupation, une nouvelle Constitution adoptée par référendum inaugure la IVème République (1946-1958). Élu par le Parlement réuni en Congrès, le Président perd l'initiative des lois dévolues au Président du Conseil.

C'est avec la Vème République, que la fonction de président de la République acquiert tout son prestige. La nouvelle Constitution, fortement inspirée par le Général de Gaulle, aspire à mettre fin à l'instabilité ministérielle. Elle donne des pouvoirs étendus au président. Il nomme le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée nationale et prendre l'initiative d'un référendum. Il peut même exercer tous les pouvoirs en cas de besoin. Avec le référendum du 28 octobre 1962 qui institue l'élection du Président au suffrage universel direct, Charles De Gaulle, président de la République, fait désormais figure de monarque républicain.

En 1965, pour la première élection présidentielle de ce type, cinq candidats affrontent le président sortant Charles de Gaulle. Désavoué le 27 avril 1969, lors d'un référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, De Gaulle démissionne dès le lendemain. Georges Pompidou lui succède mais le mandat présidentiel est écourté par la mort du Chef de l'État, le 2 avril 1974. C'est le début de l'impact de la télévision dans une campagne présidentielle. Les sondages deviennent plus envahissants, les affiches se multiplient, la campagne présidentielle coûte de plus en plus cher. Valéry Giscard d'Estaing l'emporte de justesse.

La présidentielle de 1981 s'engage dans une France qui a subi les chocs pétroliers de 1973 et 1979. François Mitterrand est élu. Les législatives de 1986 ramènent la droite et à la première cohabitation de la Vème République. En 1988, Mitterrand de nouveau candidat est réélu. Avec la victoire de la droite aux législatives de 1993, c'est la seconde cohabitation.

En 1995, au terme du long règne mitterrandien de quatorze ans, la droite revient au pouvoir. Jacques Chirac conquiert enfin l'Élysée. Mais deux ans après sa victoire, il dissout l'Assemblée nationale.

La gauche gagne les élections législatives et Lionel Jospin est nommé à Matignon pour une nouvelle cohabitation.

Fort logiquement, Jospin est candidat à l'élection présidentielle de 2002 face à Jacques Chirac et quatorze autres candidats. C'est le séisme du 21 avril qui voit Le Pen coiffer Jospin. Jacques Chirac est réélu Président de la République.

Les pouvoirs du Président de la République ont été encore accrus par le référendum du 24 septembre 2000 qui a introduit le quinquennat, soit un mandat de même durée que l'Assemblée législative qui assure le Président d'une confortable majorité.

Le premier tour de l'élection présidentielle 2007 a été marqué par une participation exceptionnelle comparable à celle de 1965. Au second tour, Nicolas Sarkozy est élu face à Ségolène Royal.

En 2012, le premier tour voit s'affronter dix candidats. François Hollande et Nicolas Sarkozy, président sortant, se qualifient pour le second tour. François Hollande est élu Président de la République. C'est le retour de la gauche. Pour la première fois dans l'histoire de la Vème République, le Président sortant ne parvient pas à se hisser en tête du premier tour. C'est aussi la première fois qu'un candidat accède à la magistrature suprême sans avoir exercé de responsabilités ministérielles. C'est la première fois aussi, qu'un grand parti organise une primaire ouverte aux militants et aux sympathisants pour désigner son candidat.

La France semble plus laxiste que les pays anglo-saxons ou scandinaves en matière de moralité politique. La Vème République ne se signale pas par son exemplarité même si son fondateur, le Général De Gaulle, se montrait à titre personnel très respectueux de la morale.

Dans les années 1990, François Mitterrand et Jacques Chirac règlent le financement des partis politiques en limitant les dépenses des campagnes électorales, en finançant les partis par l'impôt, en encadrant les dons des entreprises aux partis et en réglementant les passations de marchés des collectivités locales.

Qui sera le huitième Président de la Vème République ? Réponse le 7 mai dans la soirée.

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

D'avril à juin 2017

AVRIL

- **Mardi 4 avril de 9h30 à 11h30**
Atelier d'écriture de Frédéric DUMOND
Le collectif habitants médiathèque et le tout public



- **Mercredi 5 avril de 15h à 16h30**
Heure du conte avec atelier créatif
Pour les 3 – 6 ans

- **Mardi 25 avril de 9h30 à 11h30**
Atelier d'écriture de Frédéric DUMOND
Le collectif habitants médiathèque et le tout public

- **Samedi 29 avril - 10h30**
Heure du conte
Jusqu'à 4 ans

MAI

- **Du mercredi 3 au samedi 27 mai**
Tournoi de Jeu-vidéo



- **Samedi 20 mai - 10h30**
Atelier créatif pour adultes

- **Mardi 30 mai - de 10h00 à 12h00**
Autour d'un bon café, venez découvrir les sélections de l'équipe.
Tout public

JUIN



- **Du Samedi 3 au mercredi 28 juin**
Exposition du livre « The FoxyLadyProject »
et animations autour de la guitare.

« The FoxyLadyProject » est un livre illustré de 61 photographies de guitares à taille réelle du photographe Maxime Ruiz, accompagnées de textes du musicien Christian Séguret.

- **Samedi 10 juin à 11h**
Conférence-découverte de l'histoire du livre « The FoxyLadyProject »

- **Samedi 17 juin de 10h30 à 12h00**
Atelier créatif autour de la guitare
A partir de 7 ans

- **Mardi 20 juin de 10h00 à 12h00**
Accordez-vous une pause découverte des sélections de l'équipe autour d'un café.

- **Mercredi 21 juin**
Goûter-concert

- **Samedi 24 juin de 10h à 12h**
Atelier jeu-vidéo spécial musique

Les animations proposées sont **gratuites**. Pour **certaines activités, des inscriptions sont exigées** par souci d'organisation : elles se font **sur place** ou par téléphone au **03.27.19.29.60**.

Horaires des vacances scolaires du 08/04 au 23/04 :

le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

SPÉCIAL



FÊTONS ENSEMBLE LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 25 mars 2017



MATIN

10h30 - « Heure du conte »
Pour les enfants de 6 mois à 3 ans

11h30 - « Heure du conte »
Pour les enfants à partir de 3 ans



De 14h à 17h : Institut de beauté littéraire, aux petits soins
Avec la compagnie Home Théâtre

De 14h à 16h : Créez vos bijoux grâce à des objets de récupération
Par le CAPEP de Beuvrages

A découvrir également

Des surprises concoctées par l'équipe (jeu, quiz et autres curiosités).



APRÈS-MIDI

De 14h à 17h : Rêveries déambulatoires
Avec la compagnie L'Echappée Belle

Attention au paparazzi !
Avec la compagnie Patchwork Théâtre

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis décembre 2016.



BOUCETTA Bylasan
LEMETTRE Malya
COLLET Nélya, Valérie, Joselyne, Laëtitia
RIFI Soayb
RAJPUT Attia Tul Mateen
ZULFIQAR Duaa
BUCHEZ Emilyo, Dominique, Cédric
CHELKIA Souleyman
MANEZ Loukas
AVADENEI Solomon, Daniel
BALBONA Kellya, Sophie, Marie-Claude
BELKACEM Myriam
BLOTIAU Mathias, Guy, Frédéric
ALAMI AROUSSI Wassim
LERICHE VAN EEGHEM Hugo, François,
Timothée
ABDEDDAIM Nabyh

Ils sont arrivés !

MABROUK Aliyah, Imane
GAILLARD Sacha, Zoltan, Gérard
GUIDEZ Laura, Laurence, Amandine
BAIL Tom
THOMAS Raphaël, Alexandre, Pierre
BERNARD Lyam
SOUMRI Mohamed
SAVARY Evaluna, Tiphaine, Elana
MOREL Lehna
AVADANEI Lona
NAVEZ Kali, Marie-Andrée
DENIS Inaya
WAXIN Léa, Nicole, Emma
PICARD Lina, Jasmine
PICARD Inès, Sabrina
MICHAUT Romane, Yvette, Claudie
BEN BARKA Nayla

Ils se sont unis !

DUPONT Emmanuel, René, Léon, Charles - NICQ Séverine, Yvonne, Régine
MAIMOUNI Abdelouahab - AIT OUBRAYM Imane



BLANPAIN Nelly, Guislaine
DÉCAUDIN Roger, Michel
DELEBECQUE Lucienne, Julienne
DESBOIS Roger, Gabriel
GODART DU PLANTY Valentine, Marie,
Louise
GRAVELINES Francis, Henri
HALBOUCH El Laid
LEBECQ Josette, Mathile
PAWLAK Robert
PIZZUTI Giovanni
POTTEAU Sylviane, Jocelyne, Dominique
RENVERSEZ Céline, Marie

Ils nous ont quittés ...

MOURONVAL Charles, François, Arthur
PÉNIN Joseph, Paul, Michel
LENQUETTE André, Mario
DANZIN Robert, Albert, Léo
DESTINÉ Colette, Marie-Thérèse
COMPAGNONI Jean-Pierre
CIGONY Roger, Ernest, Vital
NAELTEN Jacqueline, Gisèle
DEPREZ Anne-Paule
LEFEBVRE Michel, Henri
BRZUCH Adolphe
PRINGARBE Joëlle, Andrée, Augustine
DUSSART Paulette, Jacqueline

AGENDA ET INFOS

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR ... DE MARS À JUIN 2017

Mars 2017

- **Vendredi 17 mars** : Concert « Best of Memories » - Espace Dubedout - 19h30
- **Mercredi 22 mars** : Spectacle de danse Hip-Hop - Espace Dubedout - 19h30
- **Samedi 25 mars** : Concert de Printemps - Espace Dubedout - 18h. Avec la participation de la batterie fanfare, de la Chorale de l'amitié, de l'Orchestre de l'école de musique et de l'Orchestre d'Harmonie de Beuvrages
- **Samedi 25 mars** : La Médiathèque de Beuvrages fête son premier anniversaire



Avril 2017

- **Dimanche 2 avril** : Après-midi dansant - 15h - Espace Dubedout
- **Mardi 18 avril** : Restitution de la campagne de thermographie aérienne réalisée par Valenciennes Métropole. Venez retirer gratuitement votre diagnostic énergétique - Espace Dubedout - de 17h à 20h.
- **Samedi 15 avril** : Fête du printemps
- **Dimanche 23 avril** : Premier tour de l'élection présidentielle. Rendez-vous dans votre bureau de vote de 8h à 18h.

Mai 2017

- **Dimanche 7 mai** : Deuxième tour de l'élection présidentielle. Rendez-vous dans votre bureau de vote de 8h à 18h.

Juin 2017

- **Dimanche 11 juin** : Premier tour des élections législatives. Rendez-vous dans votre bureau de vote de 8h à 18h.
- **Dimanche 18 juin** : Deuxième tour des élections législatives. Rendez-vous dans votre bureau de vote de 8h à 18h.

CONCOURS PHOTO SOUVENIR

Dans notre précédent numéro, nous vous proposons un concours photo souvenir. Cette photo, montrant André Lenquette et Jacques Chirac sur le parvis de l'Hôtel a été prise lors de la visite présidentielle de Monsieur Chirac. Mais à quelle date exactement ?

La réponse était le 21 octobre 2003.

Parmi les bonnes réponses reçues par mail et par courrier, nous avons effectué en tirage au sort et c'est ... **Madame Jocelyne DELEHAYE qui est l'heureuse gagnante d'une Power bank, une batterie portable pour smartphone. Bravo à elle !**



LE COMPOSTAGE À DOMICILE, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

Pour mettre en pratique le recyclage de vos déchets de jardin et de cuisine, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) vous proposent d'acquérir un composteur. Un bio-seau de 10L pour récupérer les déchets

de cuisine vous est remis gratuitement pour l'achat du composteur.

Vous souhaitez acquérir un composteur ?

Téléchargez le formulaire de commande au <http://www.valenciennes-metropole.fr/gestion-des-dechets/dechets-verts/>

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

Ecoles Langevin, Kergomard et Curie

- les lundis 20 mars, 27 mars et 3 avril, de 9h à 11h et de 13h30 à 15h. Ecole Ferry
 - Uniquement sur rendez-vous avec le directeur au 03.27.14.93.29
- Merci de vous présenter avec le **livret de famille**, un **justificatif de domicile** et le **carton de santé de l'enfant**.

INFORMATION DÉCHETTERIE

Une carte d'accès à la déchetterie intercommunale de Beuvrages, rue Robert Fuge, est toujours exigée à l'entrée. Celle-ci est délivrée à la Station d'Épuration, rue du droit à Beuvrages (bureaux ouverts du lundi au vendredi - 8h30 / 12h - 13h30 / 17h). Pour créer cette carte, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

NOUVEAU

PERMANENCE EMPLOI

Chaque **mercredi**, de **9h30 à 12h**, une permanence emploi est mise en place afin de vous aider dans votre recherche emploi au **Pôle Social**. Inscriptions préalables indispensables au **03.27.51.98.28** ou par mail à jjdesumeur@beuvrages.fr



WWW.ONSEXPRIME.FR : LE SITE POUR LES JEUNES SUR LA SEXUALITÉ DES JEUNES

Sexualités, puberté, IST, sentiments, premières fois... parce qu'il n'est pas toujours possible d'approfondir ces questions avec les

adolescents, Santé publique France a développé un dispositif d'informations à même de leur apporter toutes les réponses à leurs questions.

Rendez-vous sur www.onsexprime.fr



CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLISTES DE MOINS DE 12 ANS

Dès le 22 mars, le port du casque sera exigé pour tous les cyclistes de moins de

12 ans. Ecologique et excellente pour la santé, la pratique du vélo en toute sécurité est, par ailleurs, recommandée pour tous, quelque soit son âge.

DES ARRIVÉES EN MAIRIE AU SERVICE DES BEUVRAGEOIS

Schéhérazade LAURENT a intégré le service politique de la ville en tant qu'agent de médiation sociale.

Aurélien PROCUREUR, en contrat d'avenir, a rejoint, quant à lui, le service espaces verts du Centre Technique Municipal.

L'ACTU DU CCAS

Atelier Mémoire : Chaque 2ème jeudi du mois, de 9h30 à 11h30.

Renseignements au Pôle Social - 03.27.51.98.20

UN NOUVEAU FLEURISTE S'EST INSTALLÉ EN CENTRE-VILLE LE 1ER MARS DERNIER.

Il s'agit de l'enseigne Florago. Il est situé rue Gressiez à proximité de la Place de la Paix.

PIMM'S & SES ATELIERS "ÉCO-GESTES"

- **jeudi 23/03 - 14h à 16h :**
Le recyclage
 - **jeudi 30/03 - 9h30 à 11h00 :**
les démarches administratives
 - **jeudi 11/05 - 14h00 à 16h00 :**
les démarches auprès des assurances
 - **jeudi 18/05 - 14h00 à 16h00 :**
les démarches administratives
 - **jeudi 30/05 - 9h30 à 11h00 :**
Le recyclage
- Inscriptions obligatoires au Pôle Social au 03.27.51.98.20

VOUS FAÎTES DU DÉMARCHAGE À DOMICILE ?

Que ce soit au profit d'une association ou d'une entreprise, **vous devez vous identifier OBLIGATOIREMENT auprès de la Mairie**, avant tout début de prospection. Pour toute question ou pratique commerciale agressive, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 03.27.19.29.65.

LIVRET DE FAMILLE

Devant la recrudescence des demandes de duplicata du livret de famille, **une participation forfaitaire de 5€** sera désormais demandée en cas de perte, de vol ou de détérioration du livret original.



PERMANENCES DÉPARTEMENTALES

A Beuvrages, les **12 avril**, **10 mai** et **14 juin** 2017 de **16h30 à 18h**. Exclusivement sur rendez-vous, par téléphone au **07.68.82.17.38** ou par mail à **lucille.huvelle@lenord.fr**.

SERVICES MÉDICAUX

Deux nouvelles infirmières libérales se sont installées. Il s'agit de Djamila Najih Amar Youcef et de Mathilde Roy qui ont leur cabinet à la Maison de Quartier, Place de Bruxelles. Pour les contacter : 07.83.26.57.72 (Mme Amar Youcef) / 06.88.06.15.01 (Mme Roy)

DÉROGATION SCOLAIRE

La clôture des demandes est fixée au **vendredi 22 mars à 17h**. Les dossiers sont à retirer au Pôle Jeunesse, Sport et Culture, Impasse Delaune.



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ : NOUVELLES PROCÉDURES !

Comme pour les passeports, les démarches se font désormais au sein des Mairies disposant d'un dispositif de recueil spécifique. Au plus proche, Valenciennes et Anzin le proposent et non plus le Bureau de la Police Municipale de Beuvrages. Vous pouvez néanmoins remplir votre demande depuis votre domicile. La demande est alors réalisée depuis un portail Internet dédié : **www.ants.gouv.fr**.

A noter : Un point informatique public est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Vous pouvez effectuer cette démarche en vous y connectant depuis le PC mis à disposition des usagers.



L'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS EST À NOUVEAU D'ACTUALITÉ !

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur vivant en France et qui voyage à l'étranger, seul ou accompagné, doit désormais être muni de l'AST. Pour en faire la demande, la démarche doit être réalisée exclusivement **sur www.service-public.fr**.

Aucune démarche ne peut être effectuée en Mairie.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE : QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER !

- **Respectez le tri des déchets :** la colonne jaune pour les déchets cartonnés et plastifiés; la colonne verte pour les détritiques en verre; la colonne noire pour les ordures ménagères.
- Le **stationnement aux abords des points de collectes est interdit** comme le précise le marquage de couleur jaune autour des lieux de collecte : cela gêne le dépôt des ordures pour vos voisins et complique la tâche des techniciens de Suez Environnement pour l'enlèvement des déchets. Le service de Police municipale sera particulièrement vigilant à faire respecter cette disposition, passible d'une amende de **35€**.

LE CONSEIL CITOYEN EST DÉSORMAIS UNE ASSOCIATION !

Un an pratiquement après l'officialisation de la création du Conseil citoyen, les membres ont élu leur président et l'ensemble du bureau associatif le **26 janvier** dernier, à la Maison du Parc Fénélon. **Nathalie LEQUIEN**, gérante de l'auto-école N, a été élue Présidente (ndlr : pour rappel, le mandat court pour une année). **Imane El Bouhali**, étudiante en droit à l'Université de Valenciennes, a été élue au poste de vice-présidente tandis que **Claude Flament** a été élue secrétaire. La trésorerie revient, quant à elle, à **Chantal Levan**, agent du Trésor Public. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs prochains projets.



PICS DE POLLUTION : SOYONS ATTENTIFS !

A plusieurs reprises, en ce début d'année, des restrictions de circulation et de vitesse ont été recommandées voire exigées par les services de la Préfecture. Ces restrictions sont conditionnées par différents niveaux d'alerte. Consultez les panneaux lumineux qui vous avertissent des comportements à adopter. Pour les habitants se rendant sur la métropole lilloise, vous pouvez vous procurer la pastille Crit'Air sur **www.certificat-air.gouv.fr**.

ACHETER LOCAL ET SUR LE WEB, C'EST POSSIBLE !

Faites vos courses sur **mescommerçantsdugrandhainaut.com** et achetez chez vos commerçants préférés. A Beuvrages, ce sont déjà plusieurs commerces qui proposent leurs produits et services.



Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

André Lenquette, Maire de Beuvrages nous a quittés ce 19 décembre 2016. Un hommage unanime de tous, élus de la région et de nombreux beuvrageois, lui a été rendu. Il restera dans nos mémoires comme l'homme au service de sa ville. Les conseillers de la majorité municipale se sont engagés aux côtés de Marie Suzanne Copin, maire élue dès janvier 2017, à poursuivre les projets qu'il a lancés : le lieu d'accueil parents-enfants vient d'ouvrir à la Maison de la Petite Enfance, le projet de Pôle de Santé réunissant professionnels médicaux et paramédicaux est en bonne voie. La future résidence du centre-ville également, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au complexe sportif Pennynck et l'école Langevin sera effective avant la fin 2017. Le service de prévention et de médiation sociale sera mis en place à partir de mars 2017 pour être à l'écoute de la population, répondre à leurs interrogations, à leurs difficultés. Le conseil citoyen est installé. Beuvrages est une ville qui bouge et se mobilise. A vous d'en être les principaux acteurs.



Liste : « De la vie dans la Ville »

Rien n'est simple !

Rien n'est simple à Beuvrages ! Notre ville de 6 700 âmes vient de perdre son maire, Monsieur Lenquette, nous lui rendons hommage même si nos rapports n'ont pas toujours été...simples.

Rien n'est simple à Beuvrages, La nouvelle maire, Madame Copin vient de prendre ses fonctions. Elle habite Petite-Forêt, cette ville désormais à deux maires. Nous lui souhaitons bon vent... tout simplement.

Rien n'est simple à Beuvrages, en difficulté financière, la municipalité vient de renégocier quelques prêts pour donner de l'air à ses comptes, gageons que la nouvelle équipe saura employer cette nouvelle stratégie au mieux... pas si simple.

Rien n'est simple à Beuvrages, au centre-ville la résidence de Jeanne, nouveau programme de logement tout juste lancé, trouvera-t-elle preneur ? Nous le souhaitons, ou alors comme à « la couture » ce sera la déchirure, oui vraiment rien n'est simple à Beuvrages.

Le groupe « De la vie dans la ville » continue son travail à votre service et vous souhaite en tout simplicité une bonne année électorale 2017 !

Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Nous tenons à nouveau rendre hommage à André LENQUETTE dans le bulletin municipal pour son implication dans la rénovation de notre ville. (Voir Compte Rendu du 10/01/17 lors Conseil Municipal du 03/01/17).

Lors du conseil municipal du 07/02/2017 nous nous sommes abstenus sur le réaménagement de la dette qui porte la durée résiduelle des prêts à hauteur de 5 années supplémentaires soit un gain d'environ 105000€ pendant 10 ans compte tenu des investissements à venir nous sommes persuadés qu'il faudra à nouveau emprunter que cette marge sera nulle et aura pour effet d'allonger la durée d'endettement de la commune.

Vos conseillers Municipaux Michel BECQUE et Daniel CAULIER

Groupe UDI

La fête du printemps

Samedi 15 avril 2017

Spectacle
(gratuit)



« Le chaudron enchanté »
16h30 - Espace Dubedout



Atelier d'art floral

(gratuit)

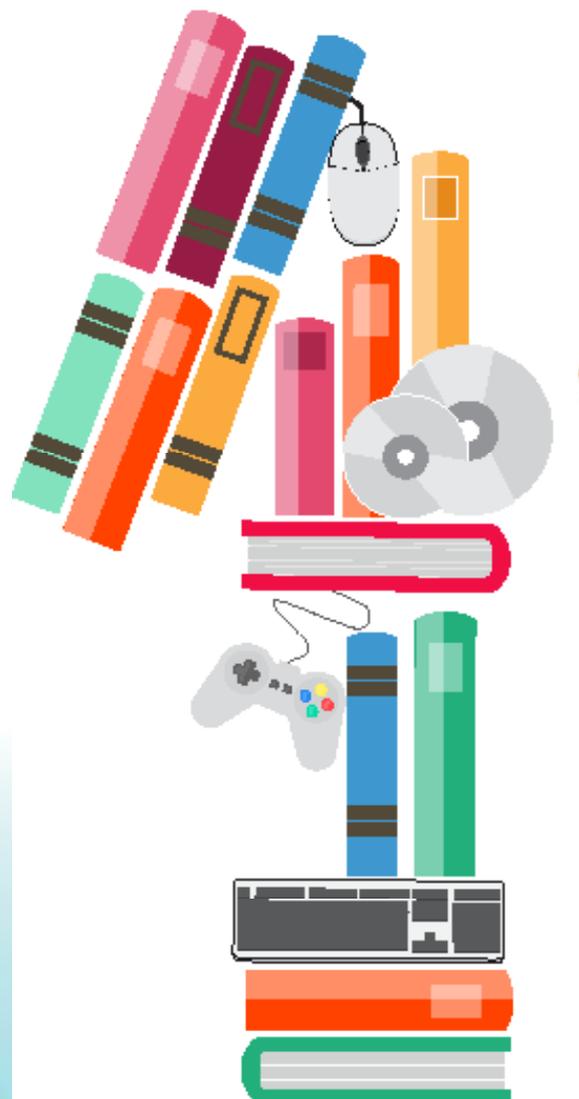
Espace Dubedout

- 9h à 12h (de 3 à 10 ans)
- 14h à 16h (A partir de 10 ans)

Inscriptions obligatoires

- Mercredi 5 avril ; C/1 les Chardonnerets, de 9h30 à 11h30,
- Vendredi 31 mars et 7 avril ; Maison du Parc Fénélon, de 15h à 18h,

Samedi 25 Mars 2017



AN

de la Médiathèque

De 10h à 12h

De 14h à 18h

